POINT SUR LES NÉGOCIATIONS PORTANT SUR LA MOBILITÉ

Comme vous le savez, l'employeur souhaite poursuivre la fermeture des « petits » centres (Méru en 2014, Noyon en 2014/2015 et Clermont en 2015/2017) ainsi que la centralisation des services dits « support », pour la plupart sur Beauvais Savoie.

Seraient concernés le service juridique en 2014 et la comptabilité en 2014/2015.

Quant aux services Régulation et Correspondant Employeur, leurs devenirs sont à ce jour incertains.

Dans ce contexte, l'employeur a ouvert des négociations avec SUD et la CGT sur l'accompagnement financier de la mobilité géographique.

Les élus SUD sont donc allés à la rencontre de la plupart des salariés concernés par une fermeture de centre ou une centralisation de leur service.

De ces échanges, il est ressorti de nombreuses interrogations et une forte anxiété.

La position de notre syndicat a toujours été en premier lieu la défense des intérêts du personnel. En l'état, il nous apparaît impossible de signer un accord tant que les questions légitimes du personnel n'ont pas obtenu de réponse de la part de la direction.

Comme cela nous a été suggéré par une collègue, nous demandons à l'employeur d'organiser, diligemment, une assemblée avec l'ensemble des personnels concernés par les réorganisations à venir.

La direction a su convier les agents embauchés depuis 2010 pour « un moment privilégié d'information et de convivialité ».

Nous estimons donc, a fortiori, que la direction est tout à fait en capacité de recevoir et d'échanger avec ceux de nos collègues qui devront subir un bouleversement dans leur vie professionnelle et personnelle.

Nous demandons que toutes les organisations syndicales de notre organisme soient présentes à cette réunion.

Les élus du SYNDICAT SUD

